

Licence en Sciences Infirmières et Obstétricales

Option: Infirmier (LSIO-I)



Diplôme requis
BAC (Toutes séries)



Durée
3 ans



Formation initiale
En présentielle

Objectif

Le curriculum permet d'organiser la formation des professionnels infirmiers en appliquant le programme élaboré par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

Ce programme a pour but de développer les compétences requises chez ces professionnels pour la promotion, la restauration et le maintien de la santé des individus, des familles et des communautés. Il permet à ses diplômés de relever les défis liés à la complexité grandissante des soins, en collaboration avec les autres professionnels, pour l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la société.

Débouchés

Ce programme prépare des professionnels de santé hautement qualifiés, capables d'assurer des soins de qualité, de contribuer à la prévention, à l'éducation sanitaire et à la promotion de la santé.

Les diplômées peuvent occuper des postes tels que :

- infirmiers cliniciens dans les hôpitaux, cliniques, centres de santé et structures médico-sociales ;
- infirmiers spécialisés (après formations complémentaires) en soins intensifs, pédiatrie, santé communautaire, santé au travail, etc. ;
- responsables d'unités de soins ou coordinateurs d'équipes infirmières ;

Elles peuvent également exercer :

- dans des ONG, organisations humanitaires ou programmes de santé publique au niveau national et international ;
- dans la formation et l'encadrement en instituts de formation en sciences infirmières.

Cette licence constitue également une porte d'entrée vers le Master en sciences infirmières, santé publique ou management de la santé, ouvrant la voie à des carrières de haut niveau dans le secteur sanitaire.

Dossier à fournir

- deux (02) copies légalisées du diplôme du baccalauréat ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées de la pièce d'identité ou du passeport (pour les étrangers)
- un extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- une copie certifiée conforme du certificat de nationalité
- un certificat de visite et contre-visite
- trois photos d'identité

Pour les cas de transfert, l'étudiant devra compléter le dossier ci-dessus avec :

- les relevés de notes des années antérieures

Frais Scolaires

- Droits d'inscription : **150 000 FCFA**
- Mensualité : **60 000 FCFA**
- Nombre de mois payable : **11 mois/an**
- Total : **810 000 FCFA/an**

Frais Extra-Scolaires

Les frais extra-scolaires correspondent à l'ensemble des frais obligatoires autres que les frais scolaires.

Ils sont définis par l'Institut et sont entièrement à la charge de l'étudiant régulièrement inscrit. Ils incluent entre autres les frais de tenues, de reprographie, de stages, de vaccination, etc.

N.B: La souscription d'assurance maladie, à la charge de l'étudiant, est obligatoire pour tout étudiant étranger.

Début des cours 06/10/2025

Campus Dakar

+221 33 820 10 96 / +221 78 474 60 60
contact@iupsante.sn
Dakar - Nord Foire Azur - Villa n°10

Campus Thiès

+221 33 999 16 13 / +221 78 768 18 18
campusthiès@iupsante.sn
Thiès - Cité Malick SY - Villa n°110



IUP SANTÉ

iupsante.sn



Rendez-nous
visite!